

Les derniers paragraphes du document portent ensuite plus en détail sur les efforts déployés dans l'hémisphère occidental pour accroître l'interdépendance économique au moyen des négociations sur le libre-échange. À cet égard, le document expose la position canadienne sur les raisons pour lesquelles on souhaite l'accession du Chili à l'ALENA. Il met particulièrement l'accent sur le fait que les négociations avec ce pays sont considérées comme une mise à l'épreuve de la capacité de cet accord, par sa clause d'accession, de se transformer en un instrument dynamique ouvert sur l'extérieur qui joue un rôle (peut-être le rôle) central dans la réalisation du libre-échange dans les Amériques d'ici 2005, comme il a été décidé au sommet des dirigeants de l'hémisphère, qui a eu lieu à Miami en décembre 1994. Les négociations sur l'accession du Chili montreront dans quelle mesure la politique commerciale nord-américaine, et particulièrement celle des États-Unis, est crédible pour l'Amérique latine. Que les négociations aboutissent en 1995 ou en 1997 (après les prochaines élections présidentielles américaines), la question chilienne reste essentielle pour la politique étrangère canadienne d'expansion dans l'hémisphère.

Enfin, le document va au-delà de l'accession du Chili pour parler des prochaines mesures qui devraient être prises en cours de route pour respecter l'échéance de 2005. En particulier, il aborde la question de savoir comment créer une impulsion suffisante. La solution réside en partie dans d'autres accessions à l'ALENA (celle de la Colombie, qui est une prochaine candidate possible pour des raisons économiques). Mais les relations cruciales qui permettront d'atteindre ou non l'objectif de libre-échange dans tout l'hémisphère sont celles des pays de l'ALENA et du MERCOSUR, prises collectivement ou individuellement. À cet égard, il passe en revue les avantages et les inconvénients techniques et économiques de quatre options possibles : la négociation d'un accord complètement différent qui remplacerait l'ALENA et le MERCOSUR, la négociation d'un accord de libre-échange bilatéral distinct que chaque pays membre de l'ALENA conclurait avec le MERCOSUR, l'accession du MERCOSUR à l'ALENA ou l'accession individuelle à l'ALENA de chaque pays membre du MERCOSUR (l'Argentine étant la candidate la plus probable, étant donné que le Brésil continue d'hésiter à entreprendre des négociations de libre-échange avec l'Amérique du Nord).

Le document conclut que, bien que ce ne soit ni automatique ni une panacée, l'établissement d'une zone de libre-échange hémisphérique dans les Amériques est une chose sensée et réalisable. En outre, la tâche en perspective rapprocherait en fin de compte considérablement l'Amérique latine du centre de la diplomatie économique canadienne.